



VOLTZ

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL CONSOLIDE au 31 Mars 2026

**PERIODE DU 01/10/2025 AU
31/03/2026**

GROUPE GRAINES VOLTZ
1 rue Edouard Branly
68000 COLMAR



TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	2
1. COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE GRAINES VOLTZ AU 31 MARS 2026.....	4
1.1. ÉTATS DE SYNTHESE.....	4
1.1.1. Compte de résultat au 31 mars 2026.....	4
1.1.2. Résultat global au 31 mars 2026	5
1.1.3. État de situation financière consolidée au 31 mars 2026.....	6
1.1.4. Tableau de variation des capitaux propres au 31 mars 2026	7
1.1.5. Tableau de flux de trésorerie consolidé au 31 mars 2026	8
1.2. METHODES ET PRINCIPES COMPTABLES EN NORMES IFRS.....	9
1.2.1. Contexte général et déclaration de conformité.....	9
1.2.2. Date d'arrêté des comptes	9
1.2.3. Bases d'évaluations	9
1.2.4. Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation	9
1.2.5. Conversion des comptes des entités étrangères	9
1.2.6. Recours à des estimations	10
1.2.7. Principes et méthodes comptables.....	10
1.2.8. Périmètre de consolidation.....	11
1.2.9. Goodwill - Regroupement d'entreprises (IFRS 3).....	13
1.2.10. Secteurs opérationnels (IFRS 8).....	14
1.3. EVENEMENTS DE L'EXERCICE.....	16
1.3.1. Principales opérations de la période.....	16
1.3.2. Incidence des aléas climatiques et du contexte économique	16
1.4. LES POSTES DU RESULTAT GLOBAL ET DE L'ETAT DE SITUATION FINANCIERE	17
Note 1 - Le chiffre d'affaires.....	17
Note 2 - Les frais de personnel	17
Note 3 - Les impôts et taxes	19
Note 4 - Les dotations aux dépréciations.....	19
Note 5 - Autres produits et charges d'exploitation.....	22
Note 6 - Autres produits et charges opérationnels.....	22
Note 7 - Le coût de l'endettement	22
Note 8 - Les autres produits et charges financiers.....	23
Note 9 - Les impôts sur les résultats.....	23
Note 10 - Le résultat pour une action	25
Note 11 - Le goodwill	25
Note 12 - Les autres immobilisations incorporelles.....	26
Note 13 - Les immobilisations corporelles	28
Note 14 - Droits d'utilisation des actifs loués	30
Note 15 - Autres actifs financiers	30
Note 16 - Les stocks.....	31
Note 17 - Les clients et autres débiteurs.....	33
Note 18 - La trésorerie et les équivalents de trésorerie	33
Note 19 - Les dettes financières courantes et non-courantes	34

Note 20 – Les obligations locatives	35
Note 21 – Les provisions courantes et non-courantes	36
Note 22 – Les fournisseurs et les autres passifs courants	37
Note 23 – Le tableau de flux de trésorerie	37
Note 24 – Le capital social	38
Note 25 – Risques	38
Note 26 – Les engagements hors bilan.....	39
Note 27 – Les transactions avec les parties liées	40
Note 28 – Les événements post-clôture.....	40
2. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS	41
3. RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE CONSOLIDÉE (DU 01.10.2025 AU 31.03.2026)	44
3.1. COMPTES CONDENSES CONSOLIDÉS DU SEMESTRE ECOULÉ :	44
3.2. FAITS MAJEURS ET SIGNIFICATIFS	44
3.3. DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES POUR LE SEMESTRE A VENIR :	45
3.4. ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS POSTÉRIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE :	45
3.5. ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT :	45

I. COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE GRAINES VOLTZ AU 31 MARS 2026

1.1. ÉTATS DE SYNTHÈSE

1.1.1. Compte de résultat au 31 mars 2026

En K - EUR	Note	31/03/2026	30/09/2025	31/03/2025
Chiffre d'affaires	1	75 293	137 946	77 569
Autres produits de l'activité				
Achats consommés		-37 273	-66 597	-37 526
Charges de personnel	2	-16 656	-34 334	-18 058
Charges externes		-13 583	-26 648	-14 197
Impôts et taxes	3	-538	-1 188	-584
Dotation aux amortissements		-1 773	-3 918	-2 018
Dotation nette aux provisions	4	-1 280	-1 536	-547
Variation des stocks de produits en cours et de produits finis		-	-	-
Autres produits et charges d'exploitation	5	-1 012	-107	427
Résultat opérationnel courant		3 178	3 619	5 066
Autres produits et charges opérationnels	6	2	-16	-38
Résultat opérationnel		3 180	3 602	5 028
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		-	-	-
Coût de l'endettement financier brut		-626	-1 389	-754
Coût de l'endettement financier net	7	-626	-1 389	-754
Autres produits et charges financiers	8	91	234	216
Charge d'impôt	9	-782	-781	-2 068
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession		1 863	1 667	2 422
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		-	-	-
Résultat net		1 863	1 667	2 422
Part du groupe		1 845	1 627	2 387
Intérêts minoritaires		18	40	35
Résultat net de base par action (en EUR)	10	1,26	1,13	1,64
Résultat net dilué par action (en EUR)	10	1,26	1,13	1,64

1.1.2. Résultat global au 31 mars 2026

Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres - en K - EUR	31/03/2026	30/09/2025	31/03/2025
Résultat net (a)	1 863	1 667	2 422
Ecart de conversion	-1	10	94
Impôts	-14	-12	15
Total des éléments recyclables en résultat (b)	-15	-2	109
Ecart actuariel sur les régimes à prestations définies	57	46	-59
Total des éléments non recyclables en résultat (c)	57	46	-59
Résultat global de l'exercice (a+b+c)	1 905	1 711	2 472
Dont part du Groupe	1 887	1 671	2 437
Dont part des intérêts minoritaires	18	40	35

1.1.3. État de situation financière consolidée au 31 mars 2026

Actif en K - EUR	Note	31/03/2026	30/09/2025	31/03/2025
Goodwill	11	9 453	9 453	9 452
Autres Immobilisations Incorporelles	12	11 246	11 260	11 918
Immobilisations Corporelles	13	7 514	8 602	9 778
Droits d'utilisation des actifs loués	14	3 425	3 564	3 779
Autres actifs financiers	15	409	408	656
Impôts différés actifs - IDA	9	1 077	753	777
Actifs non courants		33 124	34 039	36 361
Stocks et en-cours	16	40 946	42 650	48 168
Clients et comptes rattachés	17	66 210	35 989	69 115
Autres actifs courants	17	5 200	2 872	4 282
Actifs d'impôts courants	9	11 229	11 237	7 245
Trésorerie et équivalent de trésorerie	18	5 468	4 342	3 324
Actifs courants		129 053	97 091	132 133
Total actif		162 177	131 130	168 494
Passif en K-EUR		31/03/2026	30/09/2025	31/03/2025
Capital émis		1 480	1 480	1 480
Réserves part du groupe		66 930	65 417	65 439
Résultat de l'exercice part du groupe		1 845	1 627	2 387
Capitaux propres - part groupe		70 255	68 525	69 307
Capitaux propres - intérêts minoritaires		338	320	315
Capitaux propres de l'ensemble consolidé		70 593	68 844	69 623
Emprunts & dettes financières diverses à long terme	19	10 999	12 217	11 639
Obligations locatives non courantes	20	2 896	3 068	3 277
Impôts différés passifs - IDP	9	2 218	2 045	1 917
Provisions à long terme	21	1 088	1 191	1 322
Passifs non courants		17 202	18 521	18 155
Fournisseurs et comptes rattachés	22	16 084	7 863	17 330
Emprunts à court terme	19	39 394	18 740	47 316
Dettes financières - part courante	19	6 939	7 468	7 139
Obligations locatives courantes	20	552	523	526
Passifs d'impôts courant	22	142	34	121
Provisions à court terme	21	1 311	1 201	148
Autres passifs courants	22	9 960	7 935	8 136
Passifs courants		74 382	43 764	80 716
Total passif		162 177	131 130	168 494

1.1.4. Tableau de variation des capitaux propres au 31 mars 2026

En K - EUR	Capital	Résultats accumulés	Réserves recyclables	Réserves non recyclables	Total capitaux propres	Total capitaux propres part du groupe	Dont part des minoritaires
Capitaux propres 30/09/2024	1 480	57 814	-18 149	25 923	67 068	66 788	280
Résultat net	-	1 667	-	-	1 667	1 627	40
Variation des écarts de conversion	-	-	10	-	10	10	-
Impôts	-	-	-12	-	-12	-12	-
Ecart sur régimes à prestations définies	-	-	-	46	46	46	-
Résultat global	-	-	-	-	1 711	1 671	40
Variation de capital	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur titres auto-détenus	-	-	-	-	-	-	-
Distributions de dividendes	-	-	-	-	-	-	-
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-
Changement d'intérêts	-	-	-	-	-	-	-
Autres variations	-	-	66	-	66	66	-
Capitaux propres 30/09/2025	1 480	59 481	-18 085	25 969	68 844	68 525	319
Résultat net	-	1 863	-	-	1 863	1 845	18
Variation des écarts de conversion	-	-	-1	-	-1	-1	-
Impôts	-	-	-14	-	-14	-14	-
Ecart sur régimes à prestations définies	-	-	-	57	57	57	-
Résultat global	-	-	-	-	1 905	1 887	18
Variation de capital	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur titres auto-détenus	-	-	-	-	-	-	-
Distributions de dividendes	-	-	-	-	-	-	-
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-
Changement d'intérêts	-	-	-	-	-	-	-
Autres variations	-	-	-156	-	-156	-156	-
Capitaux propres 31/03/2026	1 480	61 344	-18 257	26 026	70 593	70 256	337

1.1.5. Tableau de flux de trésorerie consolidé au 31 mars 2026

La méthode directe est utilisée pour la détermination des flux de trésorerie consolidés.

En K - EUR	Note	31/03/2026	30/09/2025	31/03/2025
Résultat net consolidé		1 863	1 667	2 422
Résultat des sociétés mises en équivalence		-	-	-
Dotations nettes aux amortissements et provisions		1 884	4 975	2 030
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur		-	-	-
Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés		-	-	-
Autres produits et charges calculés		32	6	50
Plus et moins-values de cession		-2	-85	-62
Dividendes (titres non consolidés)		-	-	-
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt		3 776	6 563	4 440
Coût de l'endettement financier net	7	626	1 389	754
Charge d'impôt (y compris impôts différés)		782	781	2 068
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt		5 185	8 733	7 263
Impôts versé	16	-889	-474	-1 917
Variation du B.F.R. lié à l'activité	23	-20 660	7 739	-19 145
Autres flux générés par l'activité		-102	-187	-
Flux net de trésorerie généré par l'activité		-16 466	15 811	-13 800
Décassements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		-731	-1 850	-1 266
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		186	218	133
Décassements liés aux acquisitions d'actifs financiers	15	-2	-43	-15
Encaissements liés aux cessions d'actifs financiers		1	11	9
Incidence des variations de périmètre		-	-	-
Dividendes reçus (sociétés mises en équivalence, titres non consolidés)		-	-	-
Variation des prêts et avances consentis		-	8	-277
Subventions d'investissement reçues		-	-	-
Autres flux liés aux opérations d'investissement		-	-	-
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		-546	-1 656	-1 418
Augmentation de capital		-	-	-
Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice :		-	-	-
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		-	-	-
Dividendes versés aux minoritaires de sociétés intégrées		-	-	-
Rachats et reventes d'actions propres		-	-	-
Encaissements liés aux nouveaux emprunts et obligations locatives	19-20	2 133	5 113	52
Remboursements d'emprunts	19	-3 746	-7 850	-3 756
Remboursements d'obligations locatives	20	-276	-566	-296
Intérêts financiers nets versés	7	-606	-1 346	-732
Intérêts des obligations locatives	7	-20	-43	-22
Autres flux liés aux opérations de financement		-	-	-
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		-2 516	-4 692	-4 754
Incidence des variations des cours des devises		-	-	-160
Variations de la trésorerie nette		-19 528	9 463	-20 131
Trésorerie d'ouverture		-14 398	-23 862	-23 862
Trésorerie de clôture		-33 926	-14 398	-43 992

1.2. METHODES ET PRINCIPES COMPTABLES EN NORMES IFRS

La société Graines Voltz (SA) Société anonyme à Conseil d'administration de droit français cotée à Euronext Paris. Le siège social est situé au 1 rue Edouard Branly 68000 Colmar (France). La durée de la société est fixée statutairement à 99 ans, soit jusqu'au 21/10/2084.

Les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos au 31 mars 2026 comprennent la société Graines Voltz et ses filiales, les sociétés Graines Voltz Maroc, Graines Voltz Deutschland, Graines Voltz Italia, André Briant Jeunes Plants, Progref et Laboratoire Angevin des Plantes (l'ensemble désigné comme « le groupe » et chacune individuellement comme « les entités du groupe »).

L'activité du groupe consiste principalement en la distribution à une clientèle de professionnels, horticulteurs, maraîchers, pépiniéristes et collectivités :

- De semences, plants et bulbes de fleurs ;
- De semences et plants de légumes ;
- Des plants de pépinières.

1.2.1. Contexte général et déclaration de conformité

Ces états financiers présentent les comptes consolidés conformément aux normes comptables internationales (normes IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et aux interprétations des normes IFRS publiées par l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRS IC) de l'IASB, telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 mars 2026. Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission européenne

Site internet : <http://ec.europa.eu>

1.2.2. Date d'arrêté des comptes

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 30 juin 2026.

1.2.3. Bases d'évaluations

Les états financiers consolidés sont établis selon la convention du coût historique, à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs évalués à leur juste valeur comme certains actifs et passifs financiers conformément aux règles IFRS. Les catégories concernées sont le cas échéant mentionnées dans les notes suivantes.

1.2.4. Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les états financiers consolidés sont établis selon la convention du coût historique, à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs évalués à leur juste valeur comme certains actifs et passifs financiers conformément aux règles IFRS. Les catégories concernées sont le cas échéant mentionnées dans les notes suivantes.

1.2.5. Conversion des comptes des entités étrangères

La société Graines Voltz Maroc présente ses états financiers dans sa monnaie fonctionnelle, le Dirham Marocain (MAD).

Selon la norme IAS 21, leurs états doivent être convertis dans la monnaie de présentation du groupe, l'euro.

Selon la norme IAS 29, le Dirham Marocain n'est pas une monnaie d'une économie hyper inflationniste.

Les états financiers de cette société sont convertis en euros selon la procédure suivante :

- Actifs et passifs convertis au cours de clôture à la date des états financiers ;
- Produits et charges convertis au cours de change moyen pour la période.

Les écarts de changes qui en résultent sont présentés en OCI (Other Comprehensive Income).

1.2.6. Recours à des estimations

La préparation des états financiers en accord avec les principes comptables IFRS, requiert de la part de la Direction, la prise en compte d'estimations et d'hypothèses pour la détermination des montants comptabilisés de certains actifs, passifs, produits et charges ainsi que de certaines informations données en notes annexes sur les actifs et passifs éventuels.

Les estimations et hypothèses retenues sont celles que la Direction considère comme les plus pertinentes et réalisables dans l'environnement du groupe et en fonction des retours d'expérience disponibles.

Compte tenu du caractère incertain inhérent à ces modes de valorisation, les montants définitifs peuvent s'avérer différents de ceux initialement estimés. Pour limiter ces incertitudes, les estimations et hypothèses font l'objet de revues périodiques ; les modifications apportées sont immédiatement comptabilisées.

Les hypothèses sur lesquelles se fondent les principales estimations sont explicitées dans les notes suivantes :

Estimation	Nature de l'estimation
Note 2 : Les avantages au personnel	Taux de turn-over, taux d'espérance de vie, taux de progression des salaires, taux d'actualisation.
Notes 4 et 16 : Les provisions sur stocks	Hypothèses retenues : en fonction du risque de non-germination et en fonction des espérances de vie des semences.
Notes 4 et 15 : Les provisions sur créances clients	Hypothèses retenues : en fonction de l'antériorité des créances et un niveau de perte attendue.
Note 9 : Les impôts sur le résultat	Hypothèses retenues pour la reconnaissance des impôts différés actifs et les modalités d'application de la législation fiscale.
Note 11 : Le goodwill	Hypothèse retenue pour dépréciation du GOODWILL : valeur recouvrable et valeur d'utilité des UGT selon IAS 36.
Notes 12 et 13 : Les autres immobilisations incorporelles et les immobilisations corporelles	Détermination de la durée d'utilité des actifs.
Note 21 : Les provisions courantes et non-courantes	Provisions pour litiges : hypothèses sous-jacentes à l'appréciation et à la valorisation des risques.

Les informations relatives aux jugements exercés pour appliquer les méthodes comptables ayant l'impact le plus significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont incluses dans les notes 4, 11, 14, 15 et 16.

1.2.7. Principes et méthodes comptables

Référentiel appliqué :

Pour élaborer ses comptes consolidés au 31 mars 2026, le groupe utilise les mêmes principes comptables que ceux retenus pour l'exercice clos au 30 septembre 2025, en les adaptant des normes, interprétations et amendements adoptés par la Commission Européenne et applicables ou appliqués par anticipation aux exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2025.

Les comptes consolidés annuels de l'exercice comparatif sont établis conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards), tel qu'adopté dans l'Union Européenne (site internet : https://ec.europa.eu/info/law/international-accounting-standards-regulation-ec-no-1606-2002_fr).

La première présentation des comptes consolidés en normes IFRS par la société Graines Voltz a été réalisée pour les comptes consolidés clos le 30 septembre 2009.

La présentation des flux de trésorerie a été réalisée en suivant la méthode directe. Il s'agit de la méthode préférentielle préconisée par la norme comptable internationale IAS7.

Les comptes consolidés semestriels condensés, conformément à la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire, n'incluent pas toutes les informations requises lors de l'établissement des comptes consolidés annuels et doivent être lus en corrélation avec les comptes consolidés annuels au 30 septembre 2025, disponibles sur le site internet de la société : www.graines-voltz.com.

Le Groupe n'a pas anticipé de normes, interprétations ou amendements dont l'application n'est pas obligatoire à partir de l'exercice ouvert au 1er octobre 2025.

Informations sur les effets du changement climatique et la manière dont ils ont été appréhendés dans la préparation des états financiers :

Graines Voltz peut être impacté par la baisse des rendements du fait de l'augmentation des températures et de sécheresse et ainsi avoir des répercussions sur son activité.

Le Groupe est en veille permanente pour trouver des solutions aux évolutions climatiques notamment pour adapter les semences aussi bien à la sécheresse qu'aux précipitations.

Le Groupe n'a pas identifié d'effets significatifs pour l'exercice 2025/2026. En particulier :

- Aucune provision pour risques et charges liés à l'environnement ne figure au bilan consolidé au 31 mars 2026 ;
- En 2025-2026, le groupe n'a pas identifié d'effets significatifs dans ce domaine sur la valeur de ses actifs corporels ou incorporels.

1.2.8. Périmètre de consolidation

Les règles suivantes sont appliquées.

Entités contrôlées :

Une filiale est une entité contrôlée par la société Graines Voltz. Les filiales contrôlées sont consolidées par intégration globale.

Selon IFRS 10, le Groupe contrôle une filiale lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci.

Selon IAS 28, le Groupe utilise la mise en équivalence pour les entités dans lesquelles il exerce une influence notable ou un contrôle conjoint.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date où le contrôle cesse.

Élimination des transactions réciproques :

Les soldes bilanciaux, produits et charges résultant des transactions intragroupes avec les filiales sont éliminés, notamment :

- Les transactions et comptes réciproques ;
- Les dotations et reprises de dépréciations sur titres consolidés ;
- Les marges internes sur stocks ;
- Les dividendes versés entre les sociétés consolidées.

Les gains découlant des transactions avec une entité mise en équivalence sont éliminés par la contrepartie des titres mis en équivalence à concurrence des parts d'intérêt du Groupe dans l'entreprise. Les pertes sont éliminées de la même façon que les gains, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

Evolution du périmètre de consolidation :

Au 31 mars 2026, Graines Voltz a consolidé 6 filiales en plus de l'entité mère selon IFRS 10.

	31/03/2026	30/09/2025	31/03/2025
Par intégration globale	6	6	6
Par intégration proportionnelle	0	0	0
Par mise en équivalence	0	0	0
Total	6	6	6

Entrées dans le périmètre de consolidation :

Aucune société n'a été acquise depuis le 1^{er} octobre 2025.

Sorties du périmètre de consolidation :

Aucune société n'est sortie du périmètre depuis le 1^{er} octobre 2025.

Evolution du périmètre de consolidation :

Aucune autre évolution du périmètre n'est à signaler depuis le 1^{er} octobre 2025.

Périmètre de consolidation 2026 :

Sociétés détenues directement par la société Graines Voltz :

Raison sociale	Pays	Siège social	% Droit de vote	% Intérêt	Mode de consolidation	Statut par rapport 30/09/2025
Graines Voltz	France	1 rue Edouard Branly 68000 Colmar				Pas de changement
Graines Voltz Maroc	Maroc	118 Riad Salam Agadir MAROC	100 %	100 %	Intégration globale	Pas de changement
Graines Voltz Deutschland GmbH	Allemagne	Hofer Strasse 22 93057 Regensburg ALLEMAGNE	100%	100%	Intégration Globale	Pas de changement
Graines Voltz Italia	Italie	24 Via Vittorio Emanuele 20824 Lazzate ITALIE	100%	100%	Intégration Globale	Pas de changement
André Briant Jeunes Plants	France	La Bouvinerie 49124 BARTHELEMY ANJOU ST D	100%	100%	Intégration Globale	Pas de changement
Progref	France	15 chemin Rémy 45570 DAMPIERRE EN BURLY	100%	100%	Intégration Globale	Pas de changement

Sociétés détenues indirectement par la société Graines Voltz :

Raison sociale	Pays	Siège social	% Droit de vote	% Intérêt	Mode de consolidation	Statut par rapport 30/09/2025	
Laboratoire Angevin des Plantes (1)	France	La Bouvinerie 49124 BARTHELEMY D'ANJOU	ST	65.16%	65.16%	Intégration Globale	Pas de changement

(1) L'entité Laboratoire Angevin des Plantes est détenue par la société André Briant Jeunes Plants.

Toutes les entités clôturent leurs comptes à la même date.

1.2.9. Goodwill - Regroupement d'entreprises (IFRS 3)

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés par application de la méthode de l'acquisition en date d'acquisition, qui est la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe.

Le Groupe évalue le goodwill à la date d'acquisition selon la somme algébrique suivante :

+	la juste valeur de la contrepartie transférée
+	le montant comptabilisé pour toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise
+	si le regroupement d'entreprises est réalisé par étapes, la juste valeur de toute participation précédemment détenue dans la société acquise
-	le montant net comptabilisé au titre des actifs identifiables acquis et des passifs repris évalués généralement à la juste valeur

Quand la différence est négative, un profit au titre de l'acquisition à des conditions avantageuses est comptabilisé immédiatement en résultat.

Pour chaque regroupement, le Groupe a la possibilité d'opter pour une évaluation à la juste valeur des participations ne donnant pas le contrôle (méthode du goodwill complet correspondant à la part du Groupe et celle des participations ne donnant pas le contrôle) ou au prorata des actifs nets identifiables de l'entreprise acquise à la date d'acquisition (méthode du goodwill partiel correspondant uniquement à la part du Groupe).

La contrepartie transférée exclut les montants relatifs au règlement des relations préexistantes. Ces montants sont généralement comptabilisés en résultat.

Les coûts liés à l'acquisition, autres que ceux liés à l'émission d'une dette ou de titres de capital, que le Groupe supporte du fait d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Toute contrepartie éventuelle à payer est comptabilisée à la juste valeur à la date d'acquisition. La contrepartie éventuelle qui a été classée en capitaux propres n'est pas réévaluée et son règlement est comptabilisé en capitaux propres. Cependant, pour une contrepartie éventuelle classée en dettes, les variations ultérieures de la juste valeur de la contrepartie éventuelle sont comptabilisées en résultat.

De plus, l'évaluation de la juste valeur de la contrepartie transférée et des actifs et des passifs identifiables acquis lors de regroupements d'entreprises peut être modifiée pendant un délai de douze mois suivant la date d'acquisition (si les modifications reflètent des conditions existant à la date d'acquisition).

Les goodwills ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de dépréciation.

Les modifications du pourcentage de détention des titres de participation du Groupe dans une filiale qui n'entraînent pas la perte du contrôle de celle-ci sont comptabilisées comme des transactions portant sur les capitaux propres.

1.2.10. Secteurs opérationnels (IFRS 8)

Information sectorielle :

Un secteur opérationnel est une composante du groupe qui :

- Exerce des activités à partir desquelles elle est susceptible de percevoir des produits et de supporter des charges, y compris des produits et des charges relatives à des transactions avec d'autres composantes du Groupe ;
- Dont les résultats opérationnels sont régulièrement revus par le principal décideur du groupe, qui les utilise pour prendre les décisions d'allocation de ressources aux secteurs et pour apprécier leur performance ;
- Pour laquelle des informations financières distinctes sont disponibles.

Le principal décideur opérationnel du Groupe correspond à un Comité de Direction (CODIR). Ce comité est présidé par le Directeur Général de la société Graines Voltz et composé des responsables de groupes de services.

La répartition de l'activité du groupe présentée en fonction des secteurs opérationnels est la suivante :

Secteurs (en K - EUR)	31/03/2026	30/09/2025	31/03/2025
Semences	30 251	49 129	29 656
Plants et bulbes	43 053	85 080	45 958
Fournitures horticoles	1 990	3 737	1 955
Total	75 293	137 946	77 569

Les sept entités juridiques du groupe au 31 mars 2026 sont des unités génératrices de trésoreries distinctes.

Information géographique :

Au niveau des sociétés intégrées selon la méthode de l'intégration globale, 4 entités, Graines Voltz SA, André Briant Jeunes Plants, Progref et Laboratoire Angevin des Plantes sont localisées en France. Les trois autres entités sont situées hors de France :

- Graines Voltz Maroc : Maroc ;
- Graines Voltz Deutschland : Allemagne ;
- Graines Voltz Italie : Italie.

La société mère et les filiales possèdent des actifs non courants (hors goodwill) situés en France. Ceux-ci représentent :

En K - EUR	31/03/2026	30/09/2025	31/03/2025
Immobilisations incorporelles	10 050	10 196	10 924
Immobilisations corporelles	6 873	7 962	9 028
Actifs financiers	407	405	655
Total	17 330	18 563	20 606

Pour les besoins de la présentation de l'information par secteur géographique, les produits sectoriels sont déterminés sur la base de la localisation géographique des clients.

En K - EUR	31/03/2026	30/09/2025	31/03/2025
France	48 930	90 017	50 622
Europe continentale	23 706	41 767	24 371
Dont Allemagne	11 585	20 745	12 464
Dont Autriche	2 103	3 639	2 224
Dont Italie	3 925	6 619	3 648
Monde	2 658	6 162	2 576
Total	75 293	137 946	77 569

Ecarts de conversion :

Le montant des écarts de conversion stockés en OCI (Other Comprehensive Income) s'élève au 31/03/2026 à -1 K€.

Informations sur les actifs et passifs sectoriels :

En complément de l'information sectorielle ci-dessus, la société présente également ses actifs et passifs sectoriels, conformément à la norme IFRS8.

ACTIFS ET PASSIFS SECTORIELS

	31/03/2026			30/09/2025			31/03/2025		
Actif (en K - EUR)	Producti on	Négoce	Groupe	Producti on	Négoce	Groupe	Producti on	Négoce	Groupe
Goodwill	-	9 453	9 453	-	9 453	9 453	-	9 453	9 453
Actifs non courants	6 500	17 170	23 670	7 416	17 170	24 586	7 374	19 536	26 910
Actifs courants	9 686	113 899	123 585	11 340	85 751	97 091	9 765	119 044	128 809
Total actif	16 186	140 522	156 708	18 756	112 374	131 130	17 139	148 033	165 172
Passif (en K - EUR)	Producti on	Négoce	Groupe	Producti on	Négoce	Groupe	Producti on	Négoce	Groupe
Emprunts-dettes financières à long terme	5 146	16 240	21 386	6 291	16 985	23 276	7 316	15 265	22 581
Passifs courants	2 555	24 942	27 497	2 065	14 968	17 033	2 421	23 314	25 735
Total passif	7 701	41 182	48 883	8 356	31 953	40 309	9 737	38 579	48 316
Actifs nets	8 485	99 340	107 825	10 400	80 421	90 821	7 402	109 454	116 856

Informations sur le résultat direct opérationnel :

RESULTAT DIRECT OPERATIONNEL

	31/03/2026			30/09/2025			31/03/2025		
En K - EUR	Producti on	Négoce	Groupe	Producti on	Négoce	Groupe	Producti on	Négoce	Groupe
Production vendue	12 214	64 698	76 912	25 615	112 092	137 706	12 982	66 148	79 130
Production stockée	-1 619	-	-1 619	240	-	240	-1 561	-	-1 561
Chiffre d'affaires	10 596	64 698	75 293	25 855	112 092	137 946	11 421	66 148	77 569
Achats consommés	-2 966	-34 307	-37 273	-7 966	-58 631	-66 597	-2 349	-35 177	-37 526
Charges de personnel	-5 180	-11 476	-16 656	-9 150	-25 184	-34 334	-5 731	-12 327	-18 058
Charges externes	-2 297	-11 286	-13 583	-5 983	-20 665	-26 648	-2 622	-11 575	-14 197
Impôts et taxes	-26	-512	-538	-69	-1 119	-1 188	-34	-551	-585
Dotations aux amortissements	-983	-790	-1 773	-1 921	-1 997	-3 918	-965	-1 053	-2 018
Dotations aux provisions	-1	-1 280	-1 280	51	-1 587	-1 536	6	-553	-547
Autres produits et charges d'exploitation	-5	-1 007	-1 012	-	-107	-107	7	420	427
Autres produits et charges opérationnels	-12	15	2	35	-51	-16	-15	-23	-38
Coût de l'endettement	-281	-345	-626	-579	-810	-1 389	-305	-449	-754
						-			
Résultat direct opérationnel	-1 155	3 709	2 554	272	1 941	2 213	-587	4 860	4 273
Résultat direct opérationnel s/ CA	-10,90%	5,73%	3,39%	1,05%	1,73%	1,60%	-5,14%	7,35%	5,51%

1.3. EVENEMENTS DE L'EXERCICE

1.3.1. Principales opérations de la période

Le chiffre d'affaires du Groupe pour le 1^{er} semestre de son exercice 2025/2026 s'est établi à 75,3 M€ en retrait de 2,9% par rapport au 1^{er} semestre de l'exercice précédent. Le taux de marge brute ressort en baisse de 1,1 point (de 51,6% à 50,5%).

Le résultat opérationnel courant représente 4,2% du chiffre d'affaires et s'établit à 3,2 M€, en baisse de 1,9 M€, soit 2,3 points par rapport au résultat opérationnel courant du 1^{er} semestre de l'exercice précédent.

On peut noter l'évolution de plusieurs postes significatifs :

- La diminution des charges de personnel de 1,4 M€, dont 0,6 M€ d'impact CIR ;
- La contraction des autres charges externes de 0,6 M€, dont 0,3 M€ d'impact CIR ;
- L'augmentation de nos dotations nettes aux provisions : impact négatif de 0,7 M€.

Le résultat net part du groupe s'établit à 1,8 M€, en recul de 22,7% par rapport au 1^{er} semestre de l'exercice précédent.

1.3.2. Incidence des aléas climatiques et du contexte économique

A la date d'arrêté des comptes, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

1.4. LES POSTES DU RESULTAT GLOBAL ET DE L'ETAT DE SITUATION FINANCIERE

Note 1 - Le chiffre d'affaires

Les règles appliquées pour la comptabilisation et l'évaluation du chiffre d'affaires :

Les produits des activités ordinaires sont constitués par les ventes de marchandises, les ventes de biens et services produits dans le cadre des activités principales de Graines Voltz.

Un produit est comptabilisé en chiffre d'affaires lorsque les clients ont obtenu le contrôle du (ou des) actif(s) vendu(s).

Le contrôle se définit comme la capacité actuelle de décider de l'utilisation de l'actif et d'obtenir la quasi-totalité des flux de trésorerie potentiels résultant de l'utilisation, la consommation, la revente, l'échange ou la mise en garantie de l'actif. Cette notion comprend aussi la capacité d'interdire à d'autres de diriger l'utilisation de l'actif et d'accéder à la quasi-totalité des avantages de l'actif.

Le transfert du contrôle correspond généralement, pour les marchandises et produits vendus, à la date de mise à disposition des biens à la clientèle conformément à l'incoterm pratiqué le cas échéant.

Les produits des activités ordinaires comprennent :

- Les ventes de semences ;
- Les ventes de plants et de bulbes ;
- Les fournitures horticoles et divers.

Les conditions de paiement appliquées sont celles en vigueur dans chaque pays et sont inférieures à 12 mois. Les contrats avec les clients ne comprennent pas de vente avec composante de financement importante.

La répartition par nature du chiffre d'affaires :

Secteurs (en K - EUR)	31/03/2026	30/09/2025	31/03/2025	Var. %
Semences	30 251	49 129	29 656	2,00%
Plants et bulbes	43 053	85 080	45 958	-6,32%
Fournitures horticoles	1 990	3 737	1 955	1,80%
Total	75 293	137 946	77 569	-2,93%

Note 2 - Les frais de personnel

Les frais de personnel présentent les caractéristiques suivantes :

Évolution des frais de personnel :

En K - EUR	31/03/2026	30/09/2025	31/03/2025
Rémunérations brutes (1)	12 416	25 586	13 687
Charges sociales	4 257	8 865	4 450
Avantages au personnel : indemnité départ en retraite	-18	-117	-80
Participation des salariés	-	-	-
Total	16 656	34 334	18 058

(1) Dont frais de personnel liés à l'activité de recherche et développement donnant lieu au CIR

2 797

5 135

Donnée non connue

Les avantages au personnel :

En accord avec les lois, le groupe Graines Voltz participe à divers régimes de retraite et d'indemnités de départ constitutifs d'avantages postérieurs à l'emploi.

Les cotisations à payer à un régime à cotisations définies sont comptabilisées en charge lorsque le service correspondant est rendu.

Les régimes à prestations définies, correspondant aux indemnités de départ à la retraite, sont comptabilisés au bilan en provision pour risques et charges. Ces engagements sont évalués selon une méthode actuarielle, assise sur la totalité du personnel classé par catégories socio-professionnelles et par ancienneté. La méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est la méthode des unités de crédit projetées.

Selon la méthode des unités de crédit projetées, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'engagement, celui-ci étant ensuite actualisé.

Pour l'ensemble des sociétés, les indemnités de départ en retraite sont déterminées selon les dispositions des conventions collectives dont dépendent les salariés au sein des sociétés.

La base de salaire retenue pour le calcul est le salaire de fin de carrière et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée. Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de P.B.O. (Projected Benefit Obligation).

La P.B.O. représente la valeur actuelle probable des droits acquis évaluée en tenant compte des augmentations de salaire (dégressives avec l'âge) jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turnover et d'espérance de vie.

Il a été retenu une table de turnover « moyen » et systématiquement décroissant en fonction de l'âge.

Les réévaluations du passif au titre des indemnités de départ à la retraite, qui correspondent aux écarts actuariels sont comptabilisés immédiatement en autres éléments du résultat global.

Le Groupe détermine la charge d'intérêts sur le passif en appliquant le taux d'actualisation utilisé pour évaluer les obligations au titre des indemnités de départ à la retraite, au passif, tel que déterminé au début de l'exercice. Ce passif est ajusté le cas échéant de toute variation résultant du règlement de prestations au cours de la période.

Les charges d'intérêt et les autres charges au titre des régimes à prestations définies sont comptabilisées en résultat net.

En mai 2021, l'IASB (International Accounting Standards Board) a validé la position prise par le Comité d'interprétation des normes IFRS concernant le cas d'un régime à prestations définies conditionnant l'octroi d'une prestation à la fois en fonction de l'ancienneté, pour un montant maximal plafonné et au fait qu'un membre du personnel soit employé par l'entité lorsqu'il atteint l'âge de la retraite.

Cependant, le montant de la dette actuarielle avec cette nouvelle méthode est équivalent à l'ancienne méthode dite « rétrospective prorata temporis » lorsque la convention collective ne plafonne pas les indemnités de départ à la retraite. La convention collective appliquée par le groupe Graines Voltz ne plafonne pas lesdites indemnités en conséquence nous maintenons la méthode dite rétrospective.

Principales hypothèses utilisées :

Il a été retenu une table de turn over « moyen » et systématiquement décroissant en fonction de l'âge. Il a été retenu un âge de départ à la retraite entre 65 et 67 ans au 31 mars 2026.

La revalorisation des salaires peut être linéaire ou variable. Elle est ainsi représentée sous forme de tables qui expriment un taux d'évolution de la rémunération par âge. La table retenue est celle de la décroissance moyenne.

Le taux de charges sociales patronales retenu est de 38 %.

Le taux d'actualisation utilisé est le taux IBOXX Corporates AA à la date de clôture, soit 3,90% au 31 mars 2026 contre 3,50 % au 30 septembre 2025.

Les réévaluations du passif au titre des indemnités de départ à la retraite, qui correspondent aux écarts actuariels sont comptabilisés en « autres éléments du résultat global », conformément à la norme IAS 19, ces écarts actuariels s'élèvent au 31 mars 2026 à -57 K€.

Les provisions pour avantages au personnel se décomposent comme suit :

En K - EUR	31/03/2026	30/09/2025	31/03/2025
Provision pour indemnités de départ en retraite	1 088	1 191	1 322
Provision pour indemnités de départ en retraite classé en passif concernant des actifs non courants destinés à la vente	-	-	-
Total	1 088	1 191	1 322

En K - EUR	
Au 30/09/2025	1 191
Variation de périmètre	-
Valeur actualisée des engagements à l'ouverture	-46
<i>dont coût du service rendu</i>	-92
<i>dont coût de l'effet du passage du temps</i>	46
Ecart actuariels	-57
Prestations effectivement versées	-
Au 31/03/2026	1 088

Effectif annuel moyen :

	31/03/2026	30/09/2025	31/03/2025
Cadres	105	147	136
Non cadres	456	415	483
Total	561	562	619

Note 3 - Les impôts et taxes

La Contribution Economique Territoriale (CET) a deux composantes : la Contribution Foncière Territoriale (CFE) et la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE). Ces deux contributions sont classées en charges opérationnelles correspondant au classement le plus approprié.

Initialement prévue pour l'année 2027, la Loi de Finances pour 2025 a étendu la suppression de la CVAE à l'année 2030.

Note 4 - Les dotations aux dépréciations

Stocks et en-cours de production :

Les stocks et en-cours de production sont évalués au plus bas de leur coût et de leur valeur nette de réalisation.

Les coûts sont généralement calculés selon la méthode du prix moyen pondéré ; ils intègrent les frais de transport liés à l'achat, les frais de manutention, les frais d'analyse, les frais du service achat semences et les escomptes obtenus (cf Note 16).

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour la réalisation de la vente.

Le cas échéant des dépréciations sont comptabilisées.

Les pertes de valeurs qu'elles couvrent sont celles révélées par les tests de germination auxquels procède la société de manière régulière. En effet, une graine qui n'est plus aux normes du taux de germination acceptable (variable en fonction des espèces) n'est plus commercialisable. S'il y a un risque de non-germination, les semences conservées, et donc inventoriées, sont provisionnées.

La dépréciation des stocks de semences tient compte des durées de vie des semences. Il s'agit de la durée de vie moyenne constatée sur les espèces n'entraînant pas de perte de valeur ni de dégradation de la qualité des semences.

Les hypothèses de durée de vie moyenne varient entre 3 ans et 8 ans selon les espèces.

La date d'entrée en stock est comparée à la date de clôture. Si la durée de vie moyenne est dépassée, le lot est provisionné à hauteur de 90%.

Cette méthode a pour objectif de refléter plus fidèlement la valeur des stocks, notamment en tenant compte de la durée de vie des semences.

Evolution de la provision pour dépréciation des stocks :

En K - EUR	31/03/2026	30/09/2025	31/03/2025
Provision dépréciations stocks à l'ouverture	1 506	1 080	921
Dotation	1 533	1 351	1 421
Reprise	-1 343	-933	-934
Ecart de conversion	-4	8	16
Passage de mise en équivalence		-	-
Variation de périmètre		-	-
Provision dépréciations stocks à la clôture	1 693	1 506	1 424

Une provision pour dépréciation des stocks a été comptabilisée pour tenir compte de ces risques. La dotation nette aux provisions constituée au 31 mars 2026 s'élève à 190 K€.

Créances commerciales :

Les créances commerciales sont enregistrées initialement à la juste valeur. La juste valeur des créances clients est assimilée à la valeur nominale.

Les dépréciations des créances commerciales tiennent compte du niveau de pertes attendues du portefeuille client dès l'initiation de la créance, ce que traduit le niveau de provisionnement qui s'élève à 7,20 % des créances brutes à fin mars 2026. Le niveau de provisionnement est calculé de la façon suivante : dépréciations / créances TTC à la clôture.

Les dépréciations pour créances douteuses ont été ajustées en se basant sur la date d'échéance des factures non réglées à la date d'arrêt des comptes selon la méthodologie suivante :

- Factures échues depuis 0 à 3 mois : 1 % de dépréciation ;
- Factures échues depuis 3 à 6 mois : 2 % de dépréciation ;
- Factures échues depuis 6 à 9 mois : 3 % de dépréciation ;
- Factures échues depuis 9 à 15 mois : 4 % de dépréciation ;
- Factures échues depuis 15 à 21 mois : 10 % de dépréciation ;
- Factures échues depuis 21 à 36 mois : 40 % de dépréciation ;
- Factures échues depuis plus de 36 mois : 60 % de dépréciation.

Pour la société Graines Voltz Maroc, la méthodologie de dépréciation des créances a été adaptée afin de tenir compte de situations spécifiques identifiées pour certains clients :

- Pour les clients faisant l'objet de contentieux, la dépréciation constatée dans les comptes sociaux a été constatée à l'identique dans les comptes consolidés ;

- Pour les autres clients, les dépréciations sont déterminées selon la méthodologie habituelle fondée sur l'ancienneté des créances.

Evolution de la provision pour dépréciation des clients :

En K - EUR	31/03/2026	30/09/2025	31/03/2025
Provision dépréciations clients à l'ouverture	4 173	4 097	4 096
Dotation	980	352	433
Reprise	-2	-300	-374
Ecart de conversion	-13	29	58
Passage de mise en équivalence		-	-
Variation de périmètre		-	-
Divers retraitements	-2	-4	-3
Provision dépréciations clients à la clôture	5 136	4 173	4 210

La dotation nette de reprise constituée au titre de l'exercice arrêté au 31 mars 2026 s'élève à 978 K€.

Les dotations aux provisions :

Le groupe est soumis dans le cadre normal de son activité à des risques divers. Les différents litiges font l'objet d'une appréciation individuelle, et les provisions en découlant sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables de dédommagement à la date du 31 mars 2026.

Les prétentions de tiers dont il n'est pas probable ou certain qu'elles provoqueront une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci constituent un passif éventuel.

L'évolution des provisions est précisée en note 21 de l'annexe.

Evolution de la provision pour risques et charges :

En K - EUR	31/03/2026	30/09/2025	31/03/2025
Provision risques et charges à l'ouverture	1 200	141	141
Variation du périmètre		-	-
Dotation	990	1 060	5
Reprise	-877	-	3
Ecart de conversion	-2	-	-
Provision risques et charges à la clôture	1 311	1 200	148

(1) Les dotations comptabilisées correspondent à des litiges clients (357 K€), à des litiges sociaux (621 K€) et à des provisions pour impôts (12 K€).

(2) Les reprises comptabilisées correspondent à des litiges clients (268 K€), à des litiges sociaux (293 K€) et à des provisions pour impôts (316 K€).

Note 5 – Autres produits et charges d'exploitation

Evolution :

En K - EUR	31/03/2026	30/09/2025	31/03/2025
Produits d'exploitation divers (a)	3 370	4 704	2 912
Charges d'exploitation diverses (a)	-3 020	-4 762	-2 482
Dont gains et pertes de change	-5	3	3
Créances irrécouvrables (b)	-1 361	-50	-4
Autres produits et charges d'exploitation	-1 012	-107	427

(a) Les produits et charges d'exploitations divers sont composés principalement des redevances d'utilisation de droit sur des plants.

(b) Les créances irrécouvrables sont partiellement compensées par des reprises de provision pour dépréciation.

Note 6 – Autres produits et charges opérationnels

Evolution :

En K - EUR	31/03/2026	30/09/2025	31/03/2025
Plus et moins-values de cession	2	85	62
Résultat levée stock option		-	-
Autres charges opérationnelles		-101	-100
Autres produits opérationnels		-	-
Dotations nettes aux provisions non récurrentes		-	-
Autres produits et charges opérationnels	2	-16	-38

Les produits et charges opérationnels sont principalement constitués des plus et moins-values de cessions sur immobilisations corporelles et incorporelles.

La plus-value nette sur cession d'immobilisations corporelles et incorporelles au titre de l'exercice clos au 31 mars 2026 s'élève à 2 K€ contre 62 K€ au 31 mars 2025.

Note 7 – Le coût de l'endettement

Evolution :

En K - EUR	31/03/2026	30/09/2025	31/03/2025
Produits de trésorerie et équivalent de trésorerie		-	-
Charges d'intérêt	-606	-1 346	-732
Charges d'intérêts sur IFRS16	-20	-43	-22
Coût de l'endettement	-626	-1 389	-754

Note 8 – Les autres produits et charges financiers

Evolution :

En K - EUR	31/03/2026	30/09/2025	31/03/2025
Dépréciation	-3	18	-4
Résultat de change, net	70	145	160
Intérêts des placements de trésorerie	13	56	52
Produits de participations	11	16	9
VNC des immobilisations financières cédées		-	-
Total	91	234	216

Note 9 – Les impôts sur les résultats

Les impôts courants :

France :

Le taux de base de l'impôt sur les sociétés en France est de 25 %.

La loi de finances rectificative pour 2012 adoptée le 29 décembre 2012 fixe de nouvelles règles de report des déficits en avant et en arrière pour les sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés. L'imputation des déficits antérieurs sur le bénéfice fiscal d'un exercice n'est possible qu'à hauteur d'un plafond égal à 1 million d'euros majoré d'un montant dorénavant égal à 50% du bénéfice imposable de l'exercice excédant cette première limite.

Le report en arrière du déficit de l'exercice est désormais limité à un exercice au lieu de trois et son montant est limité à 1 M€.

La loi sur le financement de la sécurité sociale n° 99-1140 du 29 décembre 1998 a institué un complément d'imposition de 3,3 % du montant de l'impôt de base dû lorsque le montant de l'impôt est supérieur à 763 000 euros. Ainsi, pour ces sociétés françaises, le taux d'imposition se trouve majoré de 1,1%.

Etranger :

Au Maroc, le taux de base de l'impôt est de 20%.
En Allemagne, le taux de base de l'impôt est de 15%.
En Italie, le taux de base de l'impôt est de 27,90%.

Les impôts différés :

Des actifs d'impôts différés sont inscrits au bilan dans la mesure où il est probable qu'ils soient récupérés au cours des années ultérieures

Conformément à la norme IAS 12, des impôts différés sont calculés sur les différences temporaires entre la base imposable et la valeur comptable des actifs et passifs.

Les principaux éléments pris en compte à ce titre concernent :

- Les retraitements de consolidation introduisant une divergence entre la comptabilité et la fiscalité (options fiscales dérogatoires) ;
- Les différences entre base comptable et fiscale.

Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé :

- Les différences temporelles liées à la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable ;
- Les différences temporelles liées à des participations dans des filiales, entreprises associées et partenariats dans la mesure où le groupe est capable de contrôler la date du renversement des différences temporelles et il est probable qu'elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible ;
- Les différences temporelles imposables générées par la comptabilisation initiale d'un goodwill.

Des actifs d'impôts différés sont inscrits au bilan dans la mesure où il est probable qu'ils soient récupérés au cours des années ultérieures.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé et le passif réglé, sur la base des taux d'impôts qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Selon la norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés.

En K - EUR	31/03/2026	30/09/2025	31/03/2025
Impôts courants	889	474	1 917
Impôts différés	-106	307	151
Total	782	781	2 068

Ventilation des impôts différés :

En K - EUR	31/03/2026	30/09/2025	31/03/2025
Retraitements des stocks	75	57	9
Retraitements des écarts temporaires	-	-	-
Retraitements IFRS 9	-207	128	65
Retraitement des différences de taux d'imposition	-	5	5
Retraitements des cessions internes	1	2	1
Retraitements des différences de taux de change	18	42	38
Limitation des IDA/IDP	0	4	-
Retraitement des dépréciations UGT	-	-	-
Retraitements divers	6	70	34
Total	-106	307	151

Les créances et dettes d'impôts exigibles :

Le détail est le suivant :

En K - EUR	31/03/2026	30/09/2025	31/03/2025
Créances d'impôts exigibles (1)	11 230	11 237	7 245
Dettes d'impôts exigibles	142	34	121

(1) Dont créances sur le crédit d'impôt recherche pour 10 771 K€ et créances sur la réduction d'impôt mécénat pour 950 K€.

Contrairement aux comptes semestriels des exercices précédents, le Groupe a provisionné le crédit d'impôt recherche au titre du 1^{er} semestre de l'exercice 2025/2026 pour un total de 889,7 K€.

Note 10 – Le résultat pour une action

Le résultat net de base par action :

Le groupe présente un résultat par action de base pour ses actions ordinaires. Le résultat par action de base est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice ajusté du nombre d'actions propres détenues.

Le nombre moyen pondéré d'actions ressort pour l'exercice à 1 480 265.

L'évolution de ce résultat pour une action est la suivante :

En EUR	31/03/2026	30/09/2025	31/03/2025
Résultat consolidé part du groupe	1 844 995	1 627 346	2 387 303
Nombre d'actions	1 480 265	1 480 265	1 480 265
Résultat par action	1,25	1,10	1,61

Dividendes versés par action :

En EUR	31/03/2026	30/09/2025	31/03/2025
Dividende (en €) par action	-	-	-

Note 11 – Le goodwill

Evaluation des goodwill :

Dans le cadre de son développement, le groupe a été amené à réaliser des opérations de croissance externe et à reconnaître plusieurs goodwill.

Ces goodwill sont alloués aux unités génératrices de trésorerie (UGT) générant des flux de trésorerie identifiables et indépendants. Les UGT ont été définies au niveau des entités juridiques du groupe.

Au 31 mars 2026, le montant des goodwill s'établit à 9 453 k€.

En K - EUR	31/03/2026	30/09/2025	31/03/2025
Valeur brute à l'ouverture	13 534	13 534	13 534
Dépréciation à l'ouverture	4 081	4 081	4 081
Valeur nette à l'ouverture	9 453	9 453	9 453
Acquisition de l'exercice	-	-	-
Sortie de l'exercice	-	-	-
Dépréciation	-	-	-
Valeur nette à la clôture	9 453	9 453	9 453

Détail de l'affectation du goodwill aux UGT au 31/03/2026 :

En K - EUR	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
GV SA	7 287	-1 447	5 840
GV MAROC	365		365
GV DEUTSCHLAND	3 248		3 248
GV ITALIA	206	-206	0
ANDRE BRIANT JEUNES PLANTS	2 396	-2 396	-0
PROGREF	32	-32	0
Total	13 534	-4 081	9 453

Les tests de dépréciation des goodwill :

Des tests de dépréciation leur sont appliqués au minimum une fois par an et dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié du fait d'une valeur recouvrable inférieure à la valeur nette comptable du goodwill.

Au 31 mars 2026, les valeurs d'utilité des goodwill et des UGT n'ont pas été évalués. Le groupe n'a pas constaté d'indices de perte de valeur (cf note 2.7).

Note 12 – Les autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Lorsque leur durée d'utilité est définie, les immobilisations incorporelles sont amorties sur leur durée d'utilisation attendue par Graines Voltz. Cette durée est déterminée au cas par cas en fonction de la nature et des caractéristiques des éléments inclus dans cette rubrique.

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, examinés à chaque clôture. Il est effectué au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie et les actifs incorporels non encore mis en service.

Ainsi, les immobilisations incorporelles à durée d'utilité définie sont valorisées au coût diminué des amortissements et des pertes de valeur et les immobilisations incorporelles (y compris celles non encore mises en service) à durée d'utilité indéfinie sont valorisées au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Le coût de ces actifs correspond :

- Au prix d'achat majoré de tout coût directement attribuable à la préparation de l'actif en vue de son utilisation prévue, pour les actifs acquis séparément,
- A la juste valeur, à la date d'acquisition, pour les actifs acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises.

Le cas échéant, le mode d'amortissement retenu est linéaire.

Obtention végétale :

Les acquisitions portent sur la propriété de variétés de légumes pour les commercialiser en exclusivité. Elles sont amorties sur huit ans.

Logiciels :

En fonction du domaine d'application des logiciels, la durée d'utilité est comprise entre 2 et 5 ans.

Evolution des immobilisations incorporelles :

Valeurs brutes En K - EUR	Ouverture	Correction AN	Augm.	Dim.	Var. de périmètre	Autres mouv.	Clôture
Ecarts d'acquisition	13 534	-	-	-	-	-	13 534
Concessions, brevets et droits similaires	1 940	-	-	-	-	-	1 940
Fichiers clients et logiciels	10 792	-	-	-	-	-	10 792
Autres immobilisations incorporelles	277	-	-	-	-	-	277
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-	-	-	-
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles	45	-	51	-	-	-	96
Valeurs brutes	13 054	-	51	-	-	-	13 106
Amortissements et provisions En K - EUR	Ouverture	Correction AN	Augm.	Dim.	Var. de périmètre	Autres mouv.	Clôture
Ecarts d'acquisition	4 081	-	-	-	-	-	4 081
Concessions, brevets et droits similaires	1 819	-	56	-	-	-	1 875
Fichiers clients et logiciels	-181	-	-	-	-	-	-181
Autres immobilisations incorporelles	154	-	8	-	-	-	162
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-	-	-	-
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-
Amortissements et provisions	1 793	-	65	-	-	-	1 857
Valeurs nettes En K - EUR	Ouverture	Correction AN	Augm.	Dim.	Var. de périmètre	Autres mouv.	Clôture
Ecarts d'acquisition	9 453	-	-	-	-	-	9 453
Concessions, brevets et droits similaires	120	-	-56	-	-	-	64
Fichiers clients et logiciels	10 973	-	-	-	-	-	10 973
Autres immobilisations incorporelles	123	-	-9	-	-	-	114
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-	-	-	-
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles	45	-	51	-	-	-	96
Valeurs nettes	11 261	-	-14	-	-	-	11 246

Note 13 – Les immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont, selon la norme IAS 16, comptabilisées à leur coût d'acquisition ou, le cas échéant, à leur coût de production diminué des amortissements et perte de valeur.

En application de la norme IAS 20, les subventions d'investissements sont enregistrées en déduction de la valeur d'acquisition des immobilisations dont elles ont servi à assurer une partie du financement.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la base du coût d'acquisition, sous déduction, le cas échéant d'une valeur résiduelle.

La durée d'amortissement des différentes catégories d'immobilisations est fondée sur leur durée d'utilité estimée et revue annuellement :

- Terrains : non amortis ;
- Agencement des terrains : 5 à 8 ans ;
- Bâtiments : 10 à 30 ans ;
- Installations générales agencements et aménagements : 3 à 10 ans ;
- Matériel et outillage : 3 à 10 ans ;
- Matériel de transport : 3 ans ;
- Matériel de bureau et informatique : 2 à 10 ans ;
- Mobilier : 5 à 10 ans.

Les amortissements et dépréciations sont comptabilisés en résultat opérationnel. Les dotations aux amortissements de l'exercice s'élèvent à 1 712 K€.

Au cours de la période, le groupe a acquis des immobilisations corporelles pour une valeur de 548 K€.

Au cours de la période, le groupe a cédé des immobilisations corporelles pour un prix de cession de 18 K€.

Selon la norme IAS 36 « dépréciation d'actifs », la valeur recouvrable des immobilisations corporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, examinés à chaque clôture. Le groupe n'a subi aucune perte de chiffre d'affaires entraînant une perte de valeur au 31 mars 2026.

Évolution des immobilisations corporelles :

Valeurs brutes En K - EUR	Ouverture	Correction AN	Augm.	Dim.	Var. de périmètre	Autres mouv.	Clôture
Terrains	1 799	-	85	-	-	-	1 884
Constructions	16 536	-	73	2	-	32	16 638
Installations techniques, matériel, outillage	10 480	5	18	97	-	-0	10 405
Autres immobilisations corporelles	10 149	-1	341	660	-	79	9 907
Immobilisations en cours	192	-	24	-	-	-1	214
Avances et acomptes	109	-	8	-	-	-114	3
Valeurs brutes	39 265	4	548	760	-	-5	39 052
Amortissements et provisions En K - EUR	Ouverture	Correction AN	Augm.	Dim.	Var. de périmètre	Autres mouv.	Clôture
Terrains	552	-	2	-	-	-	554
Constructions	14 772	-	410	0	-	-	15 181
Installations techniques, matériel, outillage	7 922	5	519	21	-	-0	8 425
Autres immobilisations corporelles	7 419	-1	519	556	-	-2	7 378
Immobilisations en cours	-	-	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-	-	-
Amortissements et provisions	30 665	4	1 448	577	-	-3	31 537
Valeurs nettes En K - EUR	Ouverture	Correction AN	Augm.	Dim.	Var. de périmètre	Autres mouv.	Clôture
Terrains	1 247	-	83	-	-	-	1 330
Constructions	1 764	-	-337	1	-	32	1 457
Installations techniques, matériel, outillage	2 559	-	-501	77	-	-0	1 981
Autres immobilisations corporelles	2 730	-	-178	105	-	81	2 529
Immobilisations en cours	192	-	24	-	-	-1	214
Avances et acomptes	109	-	8	-	-	-114	3
Valeurs nettes	8 600	-	-901	183	-	-2	7 515

Note 14 – Droits d’utilisation des actifs loués

Évolution du droit d’utilisation des actifs loués :

Valeurs En K - EUR	brutes	Ouverture	Augm.	Dim.	Var. de périmère	Autres mouv.	Clôture
Constructions		6 136	-		-	-	6 136
Matériel de bureau		29	-	-	-	-	29
Matériel de transport		226	132	61	-	-	297
Valeurs brutes		6 391	132	61	-	-	6 462
Amortissements et pertes de valeur	En K - EUR	Ouverture	Augm.	Dim.	Var. de périmère	Autres mouv.	Clôture
Constructions		2 699	225		-	-	2 924
Matériel de bureau		13	3	-	-	-	16
Matériel de transport		115	43	61	-	-	97
Amortissements et provisions		2 827	271	61	-	-	3 037
Valeurs	nettes	Ouverture	Augm.	Dim.	Var. de périmère	Autres mouv.	Clôture
Constructions		3 437	-225	-	-	-	3 212
Matériel de bureau		16	-3	-	-	-	13
Matériel de transport		111	89	-	-	-	200
Valeurs nettes		3 564	-139	-	-	-	3 425

Le droit d’utilisation le plus significatif concerne le bail commercial avec la SCI Voltz. La valeur du droit d’utilisation est de 2 462 K€, comptabilisé en construction. Le loyer actuel pour ce bail est de 22 K€ HT mensuel.

Par ailleurs, la société Graines Voltz a acquis l’usufruit temporaire pour une durée de 16 ans de l’immeuble, propriété de la SCI Voltz. L’usufruit temporaire prendra fin le 1^{er} janvier 2033. Pour la détermination de la durée du droit d’utilisation la société a retenu la durée contractuelle de la cession temporaire d’usufruit.

Pour la ventilation des obligations locatives, cf. note 20.

Note 15 – Autres actifs financiers

Les titres de participation non consolidés figurent dans la rubrique des autres actifs financiers non courants. Ils représentent la quote-part de capital détenue dans les sociétés non consolidées.

Les autres actifs financiers non courants sont dans la catégorie des prêts et créances. Les prêts et créances sont comptabilisés initialement à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement attribuables. Après la comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d’intérêt effectif.

Évolution des autres actifs financiers :

Valeurs En K - EUR	brutes	Ouverture	Augm.	Dim.	Var. de périmètre	Autres mouv.	Var. de juste valeur	Clôture
Titres de participations		41	-	-	-	-	-	41
Participations par mises en équivalence		-	-	-	-	-	-	-
Placements		23						23
Prêts		-	-	-	-	-	-	-
Cautions		369	2	1	-	-	-	371
Créances rattachées à des participations		181	-					181
Valeurs brutes		615	2	1	-	-	-	616
Provisions En K - EUR		Ouverture	Augm.	Dim.	Var. de périmètre	Autres mouv.	Var. de juste valeur	Clôture
Titres de participations		26	-	-	-	-	-	26
Participations par mises en équivalence		-	-	-	-	-	-	-
Placements		-	-	-	-	-	-	-
Prêts		-	-	-	-	-	-	-
Cautions		-	-	-	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations		181	-	-	-	-	-	181
Provisions		207	-	-	-	-	-	207
Valeurs En K - EUR	nettes	Ouverture	Augm.	Dim.	Var. de périmètre	Autres mouv.	Var. de juste valeur	Clôture
Titres de participations		16	-	-	-	-	-	16
Participations par mises en équivalence		-	-	-	-	-	-	-
Placements		23						23
Prêts		-	-	-	-	-	-	-
Cautions		369	2	1	-	-	-	371
Créances rattachées à des participations		-	-	-	-	-	-	-
Valeurs nettes		408	2	1	-	-	-	409

Les titres de participation représentent une valeur nette comptable globale de 16 K€ au 31 mars 2026. Cette valeur nette comptable est représentative de la juste valeur.

La norme IFRS13 définit la juste valeur comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Note 16 – Les stocks

Les stocks et en-cours de production sont évalués au plus bas de leur coût et de leur valeur nette de réalisation.

Les stocks sont valorisés selon la méthode du premier entré premier sorti soit au dernier coût d'acquisition. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour la réalisation de la vente. Le cas échéant des dépréciations sont comptabilisées (cf. note 21).

Évolution des valeurs nettes comptables :

En K - EUR	31/03/2026	30/09/2025	31/03/2025
Matières premières	2 054	1 540	1 862
En cours de production	5 602	2 996	3 427
Marchandises	33 290	38 114	42 879
<i>Dont graines</i>	<i>30 747</i>	<i>31 866</i>	<i>39 639</i>
<i>Dont plants (produits finis)</i>	<i>1 933</i>	<i>5 926</i>	<i>2 549</i>
<i>Dont fournitures horticoles</i>	<i>609</i>	<i>322</i>	<i>691</i>
Total	40 946	42 650	48 168

A titre d'information les dépréciations de stocks se montent à 1 693 K€ au 31 mars 2026 contre 1 583 K€ au 31 mars 2025 et concernent uniquement les marchandises.

Ces dépréciations sont déterminées en fonction du risque de non-germination compte tenu de la durée de vie des espèces de semences.

À compter de l'exercice clos le 30 septembre 2025, la société a affiné sa méthode d'évaluation des stocks d'en-cours de production et de produits finis afin de mieux refléter leur coût réel. Les stocks sont valorisés sur la base d'un coût de production par article, intégrant l'ensemble des principaux facteurs de production. Pour les en-cours de production, il est retenu le degré d'avancement des différentes phases. Cette amélioration, fondée sur une approche plus économique et plus cohérente avec le suivi des marges, améliore la qualité de l'information financière relative aux stocks.

Tableau de variation des dépréciations :

En K - EUR	
Au 30/09/2025	1 506
Dotation	1 533
Reprise	-1 343
Ecart de conversion	-4
Au 31/03/2026	1 693

Note 17 – Les clients et autres débiteurs

Les créances sont valorisées à leur juste valeur lors de leur évaluation initiale.

Evolution des valeurs nettes comptables :

En K - EUR	31/03/2026	30/09/2025	31/03/2025
Clients et comptes rattachés	71 346	40 162	73 324
Dépréciation des comptes clients	-5 136	-4 173	-4 209
Total net des clients et comptes rattachés	66 210	35 989	69 115

En K - EUR	31/03/2026	30/09/2025	31/03/2025
Avances et acomptes versés		-	-
Autres créances fiscales et sociales	2 296	1 879	2 120
Dépréciation des autres créances	-36	-38	-44
Charges constatées d'avance	2 940	1 031	2 206
Total des autres actifs courants	5 200	2 872	4 282

Les créances commerciales sont enregistrées initialement à la juste valeur. La juste valeur des créances clients est assimilée à la valeur nominale compte tenu des échéances de paiement

Les dépréciations des créances commerciales tiennent compte du niveau de pertes attendues du portefeuille clients dès l'initiation de la créance, ce que traduit le niveau de provisionnement qui s'élève à 7,20 % des créances brutes à fin mars 2026.

Le groupe n'a pas recours à l'affacturage ou à des transactions visant à faire sortir des créances du bilan.

Les autres créances :

Le poste « autres créances » est principalement constitué de créances sur l'Etat relatives à la TVA et aux autres impôts (hors impôt sur les sociétés), de créances sociales et de créances diverses.

Note 18 – La trésorerie et les équivalents de trésorerie

Conformément à la norme IAS 7 « Tableau des flux de trésorerie », la ligne « Trésorerie et équivalents de trésorerie » figurant au bilan consolidé comprend :

- Les disponibilités ;
- Les placements à court terme liquides et facilement convertibles en un montant déterminable de liquidités et présentant un risque négligeable de variation de valeur.

Evolution :

En K - EUR	31/03/2026	30/09/2025	31/03/2025
Placements à court terme	-	-	-
Disponibilités	5 468	4 342	3 324
Total	5 468	4 342	3 324

Note 19 – Les dettes financières courantes et non-courantes

La norme IAS 1 prévoit que les actifs et passifs doivent être classés sous des rubriques « courant » et « non courant ».

Les emprunts et dettes financières sont comptabilisés initialement à la juste valeur ajustée de tout coût de transaction directement attribuable. Après la comptabilisation initiale, ces passifs sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les dettes financières non courantes :

En K - EUR	31/03/2026	30/09/2025	31/03/2025
Part des emprunts bancaires à plus d'un an	10 999	12 217	11 639
<i>dont à moins de 2 ans</i>	<i>3 977</i>	<i>5 093</i>	<i>5 531</i>
<i>dont de 2 à 5 ans</i>	<i>6 583</i>	<i>6 574</i>	<i>5 293</i>
<i>dont à plus de 5 ans</i>	<i>439</i>	<i>549</i>	<i>816</i>

Les dettes financières courantes :

En K - EUR	31/03/2026	30/09/2025	31/03/2025
Part des emprunts bancaires à moins d'un an	6 939	7 468	7 139
Découverts bancaires	39 394	18 740	47 316
Total	46 333	26 208	54 455

Variation des dettes financières (courantes et non courantes) :

En K - EUR	
Au 30/09/2025	38 425
Variation de périmètre	-
Nouveaux emprunts (hors IFRS16)	2 000
Remboursement d'emprunt	-3 746
Variation taux de change sur emprunts	-
Découverts bancaires	20 654
Au 31/03/2026	57 333

Les principales informations et analyses relatives à la variation des dettes financières sont présentées dans le tableau de flux de trésorerie.

Tableau de la variation de trésorerie et de la variation de la dette financière nette :

En K - EUR	31/03/2026	30/09/2025	31/03/2025
Variation de la trésorerie nette	-19 528	9 463	-20 130
Dont augmentation des emprunts	2 000	5 000	-
Dont diminution des emprunts	-3 746	-7 850	-3 756
Variation de la dette financière nette	17 781	-12 313	16 374
Dette financière nette à l'ouverture	34 083	46 396	46 396
Dette financière nette à la clôture	51 864	34 083	62 771

Détail de la dette financière nette :

En K - EUR	31/03/2026	30/09/2025	31/03/2025
Dette financière nette à l'ouverture	34 083	46 396	46 396
Dont emprunts et dettes à long terme	12 217	14 972	14 972
Dont emprunts à court terme	18 740	32 327	32 327
Dont partie courante des emprunts à LT	7 468	7 563	7 563
Dont trésorerie	-4 342	-8 465	-8 465
Dette financière nette à la clôture	51 864	34 083	62 771
Dont emprunts et dettes à long terme	10 999	12 217	11 639
Dont emprunts à court terme	39 394	18 740	47 316
Dont partie courante des emprunts à LT	6 939	7 468	7 139
Dont trésorerie	-5 468	-4 342	-3 324

Informations sur les emprunts bancaires :

Les emprunts à moyen terme et long terme mis en place avec nos partenaires financiers sont libellés en euros. Les taux d'intérêts sont stipulés fixes.

Le solde restant dû sur l'ensemble des emprunts se chiffre à 17 938 K€ au 31 mars 2026.

Le solde restant dû sur les emprunts garantis par des suretés réelles s'élève à 4 869 K€ au 31 mars 2026 (cf. note 26).

Le Groupe a souscrit des emprunts à moyen terme d'une valeur nominale globale de 2 000 K€ au cours du 1er semestre de l'exercice 2025/2026.

Informations sur les autorisations de découvert :

Le Groupe Voltz bénéficie d'une ligne de découvert autorisé allant jusqu'à 53 520 K€ pour laquelle aucune garantie n'a été mise en place.

Note 20 – Les obligations locatives

La norme IAS 1 prévoit que les actifs et passifs doivent être classés sous des rubriques « courant » et « non courant ».

Les obligations locatives non courantes :

En K - EUR	31/03/2026	30/09/2025	31/03/2025
Part des obligations locatives à plus d'un an	2 896	3 068	3 277
<i>dont à moins de 2 ans</i>	<i>537</i>	<i>497</i>	<i>488</i>
<i>dont de 2 à 5 ans</i>	<i>1 554</i>	<i>1 585</i>	<i>1 624</i>
<i>dont à plus de 5 ans</i>	<i>806</i>	<i>986</i>	<i>1 164</i>

Les obligations locatives courantes :

En K - EUR	31/03/2026	30/09/2025	31/03/2025
Part des obligations locatives à moins d'un an	552	523	526

Variation de l'exercice (courant et non courant) :

En K - EUR	
Au 30/09/2025	3 591
Variation de périmètre	-
Nouvelles obligations locatives IFRS16	132
Remboursement obligations locatives	-276
Autres variations	
Au 31/03/2026	3 448

Note 21 – Les provisions courantes et non-courantes

Conformément à IAS 37.14, une provision est comptabilisée lorsque le groupe a une obligation à la clôture à l'égard d'un tiers et qu'il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers. Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date de clôture des comptes.

Le groupe Graines Voltz est soumis dans le cadre normal de son activité à des risques divers (litiges commerciaux, restructurations, litiges fiscaux, litiges sociaux...).

Les règles suivantes sont appliquées :

Les provisions pour litiges et passifs éventuels :

Ces litiges font l'objet d'une appréciation individuelle et/ou basée sur une estimation statistique des litiges observés dans son domaine d'intervention compte-tenu des éléments connus en fin d'exercice.

Les provisions non-courantes :

En K - EUR	31/03/2026	30/09/2025	31/03/2025
Provision pour indemnités de retraite (1)	1 088	1 191	1 322
Autres provisions	-	-	-
Total	1 088	1 191	1 322

(1) Cf Note 2

Les provisions courantes :

En K - EUR	Litiges Prud'homaux	Autres litiges	Litiges fiscaux	Risques	Total
Au 30/09/2024	-	-	-	141	141
Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Dotation	43	680	323	19	1 065
Provision utilisée	-	-	-	-	-
Provision non utilisée	-	-	-	-	-
Ajustement lié au taux de change	-	-2	-4	-	-6
Au 30/09/2025	43	678	319	160	1 200
Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Dotation	551	426	12	-	990
Provision utilisée	-	225	-	-	225
Provision non utilisée	43	609	-	-	652
Ajustement lié au taux de change	-	-2	-	-	-2
Au 31/03/2026	551	268	332	160	1 311

Note 22 – Les fournisseurs et les autres passifs courants

Les dettes en liaison avec le cycle normal d'exploitation sont comptabilisées sous la rubrique « Fournisseurs et comptes rattachés ». Elles sont enregistrées initialement à la juste valeur et ultérieurement au coût amorti.

La juste valeur des dettes fournisseurs est assimilée à la valeur nominale compte tenu des échéances de paiement courtes.

Ces dettes sont dues à moins d'un an.

En K - EUR	31/03/2026	30/09/2025	31/03/2025
Fournisseurs et comptes rattachés	16 084	7 863	17 330
Passifs d'impôts courants	142	34	121
Dettes fiscales et sociales	9 540	7 558	7 136
Autres dettes	420	378	1 001
Total	26 186	15 832	25 588

La variation constatée s'analyse comme suit :

En K - EUR	31/03/2026	30/09/2025	31/03/2025
Variation constatée	598	1 406	1 053
Dont variation des dettes fournisseurs	-1 246	227	1 100
Dont variation de l'impôt société	21	30	44
Dont variation des dettes fiscales et sociales	2 404	1 821	-5
Dont variation de la participation des salariés	-	-	-
Dont autres variations	-581	-673	-86

Note 23 – Le tableau de flux de trésorerie

La trésorerie nette s'élève au 31 mars 2026 à -33 926 K€ et correspond aux montants suivants présentés dans le tableau de flux de trésorerie.

En K - EUR	31/03/2026	30/09/2025	31/03/2025
Trésorerie et équivalents de trésorerie du bilan	5 468	4 342	3 324
Découverts bancaires	-39 394	-18 740	-47 316
Découverts bancaires classés en passif d'actif destiné à la vente	-	-	-
Trésorerie nette du tableau des flux de trésorerie	-33 926	-14 398	-43 992

La variation du BFR lié à l'activité s'élève à -20 660 K€. Elle se décompose de la façon suivante :

- Variation des stocks : +1 640 K€ ;
- Variation des créances clients : -30 028 K€ ;
- Variation des dettes fournisseurs : +8 221 K€ ;
- Variation des autres créances et dettes : -493 K€.

Note 24 – Le capital social

En EUR	31/03/2026	30/09/2025	31/03/2025
Capital émis	1 480 265	1 480 265	1 480 265
Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	1 480 265	1 480 265	1 480 265
Nombre d'actions émises durant l'exercice	-	-	-
Nombre d'actions annulées durant l'exercice	-	-	-
Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice	1 480 265	1 480 265	1 480 265
Valeur nominale	1	1	1
Nombre d'actions autorisées	1 480 265	1 480 265	1 480 265
Nombre d'actions émises entièrement libérées	1 480 265	1 480 265	1 480 265
Nombre d'actions émises et non entièrement libérées	-	-	-

La politique du groupe consiste à maintenir une base de capital solide, afin de préserver la confiance des investisseurs, des banquiers, des créanciers et du marché et de soutenir le développement futur de l'activité. Les capitaux propres s'entendent comme le capital social, les résultats non distribués et les participations ne donnant pas le contrôle. Le conseil d'administration veille au rendement des capitaux propres.

En K - EUR	31/03/2026	30/09/2025	31/03/2025
Total des passifs hors capitaux propres	91 584	62 285	98 872
Trésorerie et équivalents de trésorerie du bilan	-5 468	-4 342	-3 324
Dette nette	86 116	57 944	95 548
Total des capitaux propres	70 593	68 844	69 623
Ratio dette nette sur capitaux propres	1,22	0,84	1,37

La dette nette correspond à la différence entre les passifs, courants et non courants, et la trésorerie et équivalent de trésorerie figurant à l'actif du bilan.

Note 25 – Risques

Risques de crédit :

Risque de recouvrement sur les créances clients et autres débiteurs :

Au 31 mars 2026, le poste clients-comptes rattachés et le poste autres actifs courants représentent 71 411 K€ au bilan et comprend un solde net de 66 210 K€ de créances clients, soit 87,9 % du chiffre d'affaires consolidé contre 89,1 % au 31 mars 2025. Les autres actifs courants comprennent essentiellement des créances fiscales et sociales pour lesquelles il n'existe pas de risque crédit.

Risque sur les actifs financiers courants et non courants :

Les titres de participation comprennent essentiellement des titres non cotés de sociétés non consolidées. Ceux-ci s'élèvent au 31 mars 2026 à 64 K€.

Les créances rattachées et les autres immobilisations financières comprennent des créances rattachées à des participations non consolidées et des dépôts et cautionnements.

Risque de marché :

Gestion du risque prix

Au-delà du risque prix, le Groupe a mis en place une politique de gestion du risque de contrepartie pour son activité. Cette politique vise à se prémunir efficacement du risque de non-paiement en cas de défaillance d'un tiers. A cet effet, des garanties sont prises auprès de certains clients pour limiter le risque. Il s'agit soit d'hypothèque sur bien immobilier, soit de caution hypothécaire.

Risque de change :

Eu égard à ses activités opérationnelles et de négoce libellées en euros, la société est faiblement exposée aux risques de change.

Les entités du groupe effectuent leurs transactions « client – fournisseurs » dans leurs propres devises.

L'exposition au risque de change de Graines Voltz se limite à l'investissement net à l'étranger qui n'est pas significatif.

Risque de liquidité :

Les passifs ont majoritairement une échéance inférieure à 1 an. Aucun risque de liquidité n'est identifié dans la mesure où les actifs financés à savoir les stocks (40 946 K€) et les créances clients (66 210 K€) sont supérieurs aux passifs à moins d'un an.

En K - EUR	Echéance < 1 an	Echéance entre 2 et 5 ans	Echéance > 5 ans
Emprunts & dettes financières diverses à long terme	3 977	6 583	439
Emprunts à court terme	46 333	-	-
Obligations locatives non courantes	537	1 554	806
Impôts différés passif	-	-	2 218
Provisions à long terme	-	-	1 088
Fournisseurs et comptes rattachés	16 084	-	-
Obligations locatives courantes	552	-	-
Passifs d'impôts courant	142	-	-
Provisions à court terme	1 311	-	-
Autres passifs courants	9 960	-	-
Total	78 896	8 137	4 551

Evolution des pertes sur créances irrécouvrables :

Les pertes sur créances irrécouvrables représentent au 31 mars 2026 un montant de 1 361 K€ contre 4 K€ au 31 mars 2025.

Note 26 – Les engagements hors bilan

Pour ses opérations courantes, le groupe est engagé à la clôture de la période se terminant au 31 mars 2026 pour les montants suivants.

Engagements de garanties reçues :

En K - EUR	31/03/2026	30/09/2025	31/03/2025
Avals et cautions	129	254	254

Engagements de garanties données :

En K - EUR	31/03/2026	30/09/2025	31/03/2025
Nantissement du fonds	18 600	22 100	22 100
Nantissement des titres de participation	-	-	-
Hypothèque	-	-	-
Promesse d'hypothéquer	-	-	-
Cautions bancaires	228	228	228
Gage espèce	-	-	-
Clause de complément de prix	-	-	575
Warrant	-	-	-
Garant autonome	-	3 000	3 000
Total	18 828	25 328	25 903

Dettes assorties de sûretés réelles :

En K - EUR	31/03/2026	30/09/2025	31/03/2025
Dettes garanties : emprunts bancaires	4 869	6 149	7 894
Montant des sûretés consenties	18 600	22 100	22 100

Les sûretés consenties sont constituées d'une part du nantissement du fonds de commerce GV SA et d'autre part du nantissement des actions d'une filiale du Groupe Graines Voltz.

Note 27 – Les transactions avec les parties liées

Les entreprises liées :

La SCI Voltz est qualifiée d'entreprise liée du fait de la détention par les dirigeants du Groupe. Les loyers versés par la société Graines Voltz à la SCI Voltz s'élèvent à 133 K€ sur la période conformément au contrat de bail immobilier avec la SA Graines Voltz (cf note 14). Le contrat de bail a fait l'objet d'un avenant en date du 30 janvier 2024 avec date d'effet 1^{er} janvier 2023.

Les rémunérations des dirigeants :

Les salaires alloués aux membres des organes de direction se sont élevés à 211 855€ pour la période allant du 1^{er} octobre 2025 au 31 mars 2026.

La rémunération des commissaires aux comptes :

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant dans le compte de résultat consolidé au 31 mars 2026 s'élève à 73 K€ HT et se décompose de la façon suivante :

En K - EUR	Grant Thornton	RSM
Honoraires afférents à la certification des comptes	40	32
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité	-	-
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité	-	-
Total	40	32

Note 28 – Les événements post-clôture

Néant

2. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS



50 avenue d'Alsace
68007 Colmar Cedex



35 avenue de la Paix
67000 Strasbourg

Graines Voltz

**Rapport des commissaires aux comptes
sur l'information financière semestrielle**

Période du 1^{er} octobre 2025 au 31 mars 2026

Graines Voltz

Société anonyme au capital de 1.480.265 euros
1 rue Edouard Branly 68000 Colmar
RCS : Colmar 333 822 245

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1^{er} octobre 2025 au 31 mars 2026

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés de la société Graines Voltz, relatifs à la période du 1^{er} octobre 2025 au 31 mars 2026, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Les Commissaires aux comptes

RSM EST

Colmar, le 30 juin 2026

Philippe COTLEUR

Associé



Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International

Strasbourg, le 30 juin 2026

Mallory DESMETTRE

Associé



3. RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE CONSOLIDEE (DU 01.10.2025 AU 31.03.2026)

3.1. COMPTES CONDENSES CONSOLIDES DU SEMESTRE ECOULE :

	31/03/2026	31/03/2025	VARIATIONS	
			Montant	%
Chiffre d'affaires total	75 293	77 569	- 2 276	-2,93%
Résultat opérationnel courant	3 178	5 066	- 1 888	-37,27%
Résultat opérationnel	3 180	5 028	- 1 848	-36,75%
Charge d'impôt	(782)	(2 068)	-1 286	-62,19%
Résultat net	1 863	2 422	-559	-23,08%
Résultat net part du groupe	1 845	2 387	-542	-22,71%

3.2. FAITS MAJEURS ET SIGNIFICATIFS

Le chiffre d'affaires consolidé de notre groupe au 1er semestre (du 01/10/2025 au 31/03/2026) de notre exercice social 2026 (du 01/10/2025 au 30/09/2026) s'élève à 75 293 K€ en retrait de 2,93 %. Le taux de marge brute ressort en baisse de 1,1 point (de 51,6% à 50,5%).

Le résultat opérationnel est de 3 180 K€ contre 5 028 K€ l'an dernier. Il est en baisse de 36,75 %.

L'activité se déroule sur 7 sites :

- Pour l'activité de distribution à une clientèle de professionnels, horticulteurs, maraîchers et collectivités : Colmar (68 - GRAINES VOLTZ), Brain sur l'Authion (49 - GRAINES VOLTZ), Maroc (GRAINES VOLTZ Maroc), Italie (GRAINES VOLTZ Italie) et Allemagne (GRAINES VOLTZ Deutschland). La gestion des semences est principalement assurée depuis l'établissement de Brain sur l'Authion, une partie est également gérée en Allemagne.
- Pour l'activité de production de jeunes plants : Saint-Barthélemy-d'Anjou (49 - GRAINES VOLTZ et ABJP) et AVOINE (37).

Le résultat opérationnel courant représente 4,2% du chiffre d'affaires et s'établit à 3,2 M€, en baisse de 1,9 M€ par rapport au résultat opérationnel courant du 1er semestre de l'exercice précédent.

On peut noter l'évolution de plusieurs postes significatifs :

La diminution des charges de personnel de 1,4 M€, dont 0,6 M€ d'impact CIR ;

La contraction des autres charges externes de 0,6 M€, dont 0,3 M€ d'impact CIR ;

L'augmentation de nos dotations nettes aux provisions : impact négatif de 0,7 M€.

Le résultat net part du groupe s'établit à 1 845 K€ contre 2 387 K€ au 31 mars 2025, soit une baisse de 22,71%.

Incidence des aléas climatiques et du contexte économique

A la date d'arrêté des comptes, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

3.3. DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES POUR LE SEMESTRE A VENIR :

Néant

3.4. ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE :

Néant

3.5. ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT :

M. Hugo BONY, Directeur Général de GRAINES VOLTZ, atteste qu'à sa connaissance, les comptes consolidés complets pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société, et que le rapport semestriel d'activité figurant ci-dessus présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Colmar, le 30 juin 2026
Le Conseil d'Administration

Hugo Bony
Directeur Général